

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la société de gestion RMA Capital, représentée par son Directeur Général M. Reda El Alj, a déclaré le 22 juin 2011, avoir acquis pour le compte du FCP RMA CAP Rendement Plus, le 13 juin 2011, sur le marché de blocs, 623.201 actions Risma, au cours unitaire de 234 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% du capital de ladite société.

Suite à cette transaction, le FCP RMA CAP Rendement Plus détient 623.201 actions Risma, soit 9,99% du capital de ladite société.

Dans les douze mois suivant le franchissement de seuil précité, RMA Capital (pour le compte du FCP RMA CAP Rendement Plus) envisage d'arrêter ses achats sur la valeur Risma.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières